



PRE-SESSION DE L'EPU SUR LE BURUNDI

GENEVE, 04 AVRIL 2023

DECLARATION ORALE

Je suis Ernest Nkurunziza et représente le FORSC, une organisation qui lutte pour la bonne gouvernance. Ma présentation porte sur le droit à un niveau de vie suffisant pour tous, le droit à l'éducation et celui de la santé.

L'EPU 2018 avait recommandé de promouvoir un développement économique et social durable et éliminer la pauvreté en élevant le niveau de vie des populations.

- Des discours politiques fustigent les vices de corruption et de détournements des fonds publics. Mais, le niveau de ces vices reste très élevé.

Les contributions forcées récurrentes renforcent les détournements des fonds publics. Dans un dossier de 54 milliards de francs burundais destinés à construire un barrage hydro-électrique, un Ministre en charge de ce secteur a construit à l'Etat un bureau en étage. Des marchés publics confiés aux dignitaires et à leurs familles.

- Une série de mesures attentatoires à la libre entreprise

(1) Interdiction des vélos, motos et tricycles dans la capitale économique Bujumbura ;

(2) Destruction sans motif valable des maisons, boutiques et kiosques commerciales sur les routes principales,

(3) Interdiction de mouvement du cheptel sur les montagnes vides de l'intérieur du pays,

(4) Fermeture discriminatoire des bistrotts et des restaurants,

(5) Menaces de sanctions contre des groupements communautaires informels d'épargne et de crédits se trouvant partout sur les collines.

(6) Spoliations, récupération des terres dites domaniales distribuées aux dignitaires

- Des hausses des prix des denrées alimentaires jamais connus : En plus de la faible production :

- (1) Des mandataires publics sont des commerçants en violation de la loi sur les incompatibilités des fonctions
- (2) Une agence étatique collecte et vend la production alimentaire au PAM.
- (3) Les contributions financières forcées
- (4) L'imposition d'un système de monopole
- (5) Le marché noir bien entretenu,
- (6) La crise de carburant : marché confié à la société « Prestige » gérée par la famille du Président.

Recommandations :

- S'abstenir d'entraver les actions des personnes qui s'efforcent de trouver les moyens de subvenir à leurs besoins**
- Restituer les terres spoliées aux petits exploitants**
- Prendre des mesures visant plutôt la liberté d'entreprise ;**
- Mettre un terme aux contributions forcées,**
- Respect de la loi régissant les incompatibilités à la fonction publique**
- Combattre et lever l'économie de monopole et de marché parallèle.**

L'EPU2018 avait recommandé au Burundi de prendre des mesures de promotion de l'accès universel à l'éducation et d'accroître le taux de scolarisation des filles.

Des classes pléthoriques, manque d'enseignants et un manque criant de bancs-pupitres. Des enfants s'asseyent sur des pierres et des troncs d'arbre dans des salles de classe ;

Un phénomène d'abandons scolaires alarmant : **au moins 9895 cas relevés dans 3 Directions Scolaires provinciales et 2 communes, au premier trimestre commencé en septembre et clôturé en décembre 2022.**

Des discours politiques dénigrent l'école et la science et démotivent les apprenants.
Exemple :

- « L'école n'est en rien utile dans la vie quotidienne » car « $(x^2-1) = (x-1)(x+1)$ ne sert à rien et n'aide pas à capturer les termites »

Recommandations :

- Fournir aux écoles le personnel nécessaire, le matériel et une infrastructure scolaires suffisants ;**
- Mettre en place des politiques, programmes et plans pour réduire le décrochage scolaire, garantir l'accès à l'éducation pour tous les enfants dont les plus pauvres ;**
- Mettre un terme aux discours politiques qui démotivent la jeunesse ;**

L'EPU2018 a recommandé au Burundi de se pencher de manière approfondie sur le renforcement du système de soins de santé et prévenir la propagation des maladies infectieuses.

Nous constatons que :

Moins de 5% des doses de Covid-19 reçues ont été administrées, les épidémies de choléra, de paludisme et de poliomyélite font plusieurs victimes.

Un taux de 0.6 médecins pour 10 000 habitants alors le taux de l'OMS exigé est de 1 médecin sur 10 000.

En 2023, 5 Médecins et 32 infirmiers sont disponibles au service d'anesthésie sur une population de plus de 12 millions de Burundais, or l'OMS exige 5 Médecins sur 100 000 habitants.

La mortalité maternelle et infantile est respectivement à 392/10 000 et 78/1000 selon les chiffres en 2021.

Recommandations :

-Elargir la couverture vaccinale contre le covid-19 et les autres maladies évitables par la vaccination

-Prévoir des ressources suffisantes pour fournir des services médicaux de base abordables et de qualité.